Offre d'emploi CDD

Animateur.trice technique élevage et systèmes herbagers

1/ Présentation de la structure d'accueil

Vous souhaitez intégrer une équipe engagée, solidaire et conviviale ? Exercer un métier dans le domaine de la transition écologique ? Donner du sens à votre quotidien ? Vous investir sur un territoire remarquable reconnu au niveau national et international ?

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale recherche son.sa animateur.trice technique élevage en systèmes herbagers pour le bocage boulonnais et la Basse vallée de la Slack.

Entre les villes de Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer, le Parc naturel régional est un territoire rural habité reconnu au niveau national pour ses richesses naturelles, la valeur de ses patrimoines et de ses paysages. Il ambitionne de faire l'équilibre entre la préservation/valorisation du cadre de vie et développement des activités. Situé en Hauts-de-France, le Parc naturel régional est composé de 154 communes à cheval sur deux départements (Pas-de-Calais et Nord) et de 10 intercommunalités. Il est géré par un Syndicat mixte composé de collectivités locales adhérentes. Il emploie une soixantaine d'agents dont la mission est de veiller à la mise en œuvre de la Charte du Parc signée en 2012.

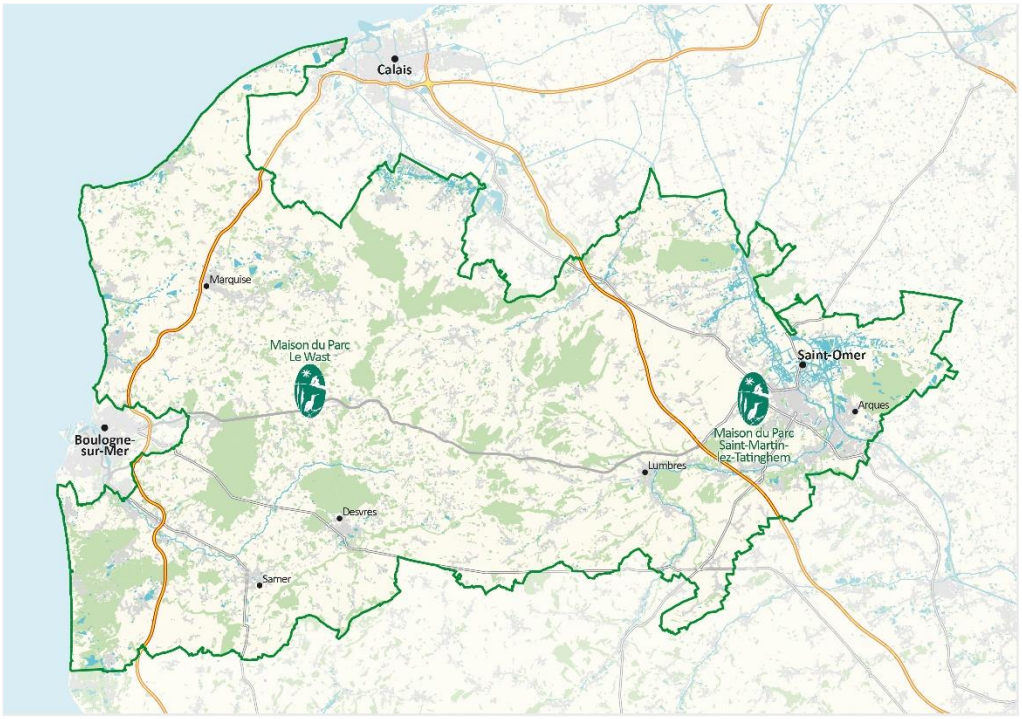

2/ Zoom sur la mission Agriculture durable et l'accompagnement de éleveurs.euses en systèmes herbagers

Le Parc des Caps et Marais d'Opale anime plusieurs programmes agricoles sur le territoire, en partenariat avec les acteurs locaux : programmes de développement de l'agro-écologie, programmes de maintien de l'agriculture en zone humide (PMAZH) sur le marais audomarois et la basse vallée de la Slack, programme « prairie » du bocage boulonnais, programme MAEC (Mesures agro-Environnementales et Climatiques), 4 dispositifs PSE (Paiements pour services environnementaux), programme agroforesterie et gestion durable des haies, programme de développement de l'agriculture biologique.

Le maintien des prairies et l'accompagnement des éleveurs.euses

Le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est reconnu pour ses atouts naturels et paysagers. L'élevage est la principale activité agricole sur le territoire. Le maintien des prairies est un enjeu fort pour répondre aux enjeux environnementaux (biodiversité, qualité des eaux superficielles et souterraines, qualité des sols) et climatiques (stockage de carbone, limitation des GES, limitation de l'érosion et du ruissellement).

L'accompagnement des éleveurs dans les démarches de valorisation de l'herbe, de recherche d'autonomie et de sécurité fourragère, notamment via la démarche Pâtur'Ajuste, est une activité centrale de la mission agriculture du Parc, via plusieurs programmes :
- Le programme Prairies sur le bocage boulonnais, visant à accompagner les agriculteurs.trices du territoire dans la préservation du bocage via le maintien des prairies. Ce programme constitue le volet agricole du Plan de paysage du Bocage Boulonnais initié décembre 2017 et dont le plan d'actions de 15 ans a été signé en 2022.
- Deux programmes mis en œuvre spécifiquement sur les zones humides du territoire, PMAZH Basse vallée de la Slack et PMAZH marais audomarois, afin de concilier activité agricole et préservation de l'environnement.

En parallèle de ces programmes, le Parc expérimente et anime deux dispositifs d'aides financières pour les agriculteurs pour susciter et accompagner ces transitions de pratiques vers les systèmes herbagers :
- Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), via le PAEC du Parc
- Les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) sur la Vallée de la Slack, le bocage boulonnais, et le marais audomarois

Enfin, le Parc accompagne la valorisation locale de ces productions et des éleveurs engagés dans ces démarches, à travers le développement de la Marque Valeurs Parc, à travers des actions de sensibilisation auprès des élu.e.s, des partenaires techniques et du grand public, et à travers l'appui à l'émergence de filières locales.

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'action sur le bocage boulonnais et sur la basse vallée de la Slack (PMAZH Slack), le Syndicat Mixte du Parc recrute un.une animateur.trice technique élevage pour accompagner les systèmes d'élevage basés sur l'herbe.

3/ Vos missions

Sous l'autorité de la responsable de mission Agriculture Durable, en lien direct avec la coordinatrice du programme Prairies du bocage boulonnais et le responsable de la mission littoral qui anime le PMAZH Slack, vous aurez pour mission de :

Programme d'actions agricoles dans le cadre du Plan de Paysage du Bocage Boulonnais et Programme de Maintien de l'Agriculture en Zone Humide

1) Accompagner techniquement les éleveurs.euses sur des systèmes d'élevage basés sur l'herbe
   - Mobilisation et identification des besoins : à travers de enquêtes individuelles, informer et sensibiliser les éleveurs.euses sur le bocage à l'élevage à l'herbe et recueillir leurs préoccupations et questions techniques
   - Accompagnement technique des systèmes fourrages basés sur l'herbe :
     - A travers la démarche Patur'Ajust, sur la valorisation du pâturage

    - Fourrages récoltés : valorisation des prairies temporaires, des couverts d'interculture fourrager et des méteils,
  - Assurer le suivi technique des agriculteurs.trices engagés dans les PSE et les MAEC
  - Participer à l'organisation de temps collectifs sur d'autres besoins identifiés en lien avec les systèmes fourragers : adaptation au changement climatique, organisation du travail, matériel et équipement adapté aux systèmes herbagers, etc.
2) Valorisation des productions :
  - Participer aux actions visant à accompagner la valorisation locale des productions issues de l'élevage à l'herbe, et notamment via la Marque Valeurs Parc : appuyer le développement de nouveaux cahiers des charges, recrutement et réalisation d'audit des éleveurs.euses, contribution à faire émerger des projets de filières de valorisation locales
  - Participation aux temps de sensibilisation auprès du grand public (visites de ferme, animations lors de la Fête du Parc, du Marché du Bocage, etc.)

3) Participer à la coordination technique et administrative des deux projets : réunion d'équipe projet, suivi administratif et financier

La mise en œuvre de ces actions sera réalisée en équipe avec les chargés de mission responsables de la coordination de ces programmes, en lien avec l'équipe projet plan de paysage du bocage boulonnais et en collaboration avec plusieurs agents de la Chambre d'agriculture du Nord Pas de Calais.
Le.la chargé.e de mission est à plein temps.
Intégré.e au sein de la mission agriculture, il.elle fera le lien avec les actions des autres collègues.
Il.elle participera également aux différentes activités de la vie du Parc : réunion de mission, réunion d'équipe, fête du Parc, etc….
Des déplacements sont à prévoir sur l'ensemble du Parc.

4/ Compétences et centres d'intérêt attendus

- **Expérience et formation initiale :**

Formation Bac + 3 minimum (ou équivalence avec expériences) en agronomie, productions animales.

- **Connaissances et centres d'intérêt :**

Connaissances du fonctionnement des exploitations agricoles d'élevage herbivores (bovins notamment) : zootechnie, agronomie, fonctionnement des écosystèmes de prairies.
Connaissances et intérêt pour l'agro-écologie, des enjeux biodiversité en lien avec les pratiques agricoles, des processus biologiques.
Intérêt et sensibilité forte pour développer les systèmes basés sur l'herbe, la démarche Pâtur'Ajuste
Maîtrise des outils de bureautique.
Animation de réunions et de visites techniques, accompagnement au changement de pratiques.
Capacités rédactionnelles et de synthèse (comptes-rendus de réunion, comptes-rendus de suivis techniques, fiches techniques, bilans d'activité).
Veille technique, réflexion prospective.

- **Qualités**

Qualités relationnelles : sociabilité, écoute, empathie, ouverture d'esprit.
Capacité d'analyse et de synthèse,
Aptitudes au travail en équipe et en réseau,
Travail en équipe,
Esprit d'initiative et autonomie.

5/ Statuts et conditions particulières

Recrutement sur un emploi technicien principal 2ème classe.

CDD 3 à 4 mois (poste à pourvoir dès que possible jusqu'au 31/12/2025), dans le cadre d'un remplacement, avec possibilité de poursuite sur un contrat de projet jusqu'au 31/12/2028 sous réserve d'obtention des financements.
> Durée hebdomadaire du travail : 40 heures avec RTT
> Rémunération statutaire + régime indemnitaire
> Tickets restaurant
> Participation de l'employeur à la prévoyance
> Comité des Œuvres Sociales

Posséder le permis B et disposer d'un véhicule - Mise à disposition d'un véhicule de service (remboursement des frais de transport lors de l'utilisation du véhicule personnel).
Travail possible le week-end et en soirée.

6/ Lieu de travail

Maison du Parc, Le Wast

7/ Date de prise de fonction

1er octobre 2025
Entretiens prévus la deuxième semaine de septembre.

8/ Informations sur les conditions d'emploi

rh@parc-opale.fr
03 21 87 90 94

9/ Coordonnées pour postuler

Les candidatures (CV + lettre de motivation**) sont à adresser avant le 15 août 2025**
Par courrier :
Madame la Présidente
Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
BP 22, 62142 Le Wast
Ou par mail :
rh@parc-opale.fr